ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2026

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2025
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE



POURQUOI LE TAUX DE PAUVRETÉ NE SUFFIT-IL PAS À DÉCRIRE PRÉCISÉMENT LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ ?

Secours Catholique
Caritas France

EXTRAIT DU RAPPORT 2026
"COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE"

Introduction

Pourquoi le taux de pauvreté ne suffit-il pas à décrire précisément les différentes formes de pauvreté ?

1. La pauvreté au sens monétaire : une mesure partagée mais mal comprise.
2. Au-delà du taux de pauvreté, l'importance de décrire l'intensité de la pauvreté.
3. De nouvelles approches complémentaires remettant en question l'utilisation du seuil de pauvreté usuel.



LIRE LE RAPPORT COMPLET

https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2026

8 QUESTIONS POUR MIEUX COMPRENDRE LA PAUVRETÉ

La stigmatisation est un processus par lequel une personne ou un groupe d'individus est étiqueté, dévalorisé ou exclu en raison d'une caractéristique particulière, comme une maladie, un handicap, une origine, une orientation sexuelle ou encore une situation économique ou professionnelle. Elle constitue une construction sociale qui s'appuie sur des préjugés, c'est-à-dire des opinions ou des jugements établis sans fondement ni connaissance réelle des situations vécues.

À partir des années 1980, la montée du chômage de masse et du chômage de longue durée a profondément transformé le regard porté sur les personnes privées d'emploi. Serge Paugam, sociologue, a notamment montré comment les situations de précarité peuvent conduire à des processus de « disqualification sociale[3] », dans lesquels les personnes concernées sont progressivement associées à des représentations négatives. Cette stigmatisation s'est peu à peu étendue aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, notamment à partir des années 2000. Dans les discours publics, les personnes les plus pauvres sont régulièrement renvoyées aux figures de l'« assisté », du « profiteur » ou du « fainéant », souvent opposées à celles du « travailleur » et du « méritant ». ...

3. Serge Paugam, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Puf (Quadrige), 1991.



© ELODIE PERRIOT / SCCF


PAS DE NOURRITURE
DANS LES CHAMBRES

··· Cette construction sociale de la pauvreté a également été alimentée par certains discours politiques. En 2007, en pleine campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy affirmait vouloir être « le président de ceux qui se lèvent tôt », valorisant la figure du travailleur tout en renvoyant implicitement à une image négative celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi. En 2011, Laurent Wauquiez, alors au ministère des Affaires étrangères dénonçait les minima sociaux et leurs allocataires en évoquant un « cancer de l'assistanat[4] ». En 2017, Emmanuel Macron qualifiait les personnes les plus pauvres de « gens qui ne sont rien[5] » et, en 2018, sa réponse à un jeune horticulteur au chômage – « Je traverse la rue, je vous en trouve [du travail][6] » – a illustré une vision selon laquelle l'accès à l'emploi relèverait principalement de la volonté individuelle, au risque d'occulter les réalités économiques et sociales qui pèsent sur les parcours de vie. Plus récemment, encore, le 7 janvier 2026, Bruno Retailleau, lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle de 2027 annonçait « encourager le travail, décourager l'assistanat[7] ». Ces préjugés déjà trop nombreux sont malheureusement de plus en plus courants et de plus en plus violents.

Ces représentations ont des conséquences concrètes. Elles contribuent à diffuser une lecture biaisée des situations de pauvreté, fragilisent la cohésion sociale et renforcent le sentiment d'exclusion des personnes concernées. Elles participent également à une évolution des politiques publiques marquée, depuis plusieurs années, par une logique croissante d'« activation[8] » et de conditionnalité des droits, visant à renforcer les obligations de retour vers l'emploi. Les droits reculent, l'éligibilité se restreint et les sanctions des allocataires se durcissent.

Le résultat en est que tous les indicateurs de suivi de la pauvreté sont alarmants : le taux de pauvreté se maintient à un niveau historiquement élevé, l'intensité de la pauvreté continue à s'accroître, le taux de chômage repart à la hausse en 2025 après trois années de baisse. Et les acteurs du Secours Catholique témoignent eux aussi, année après année, de l'aggravation des situations de pauvreté des personnes rencontrées dans les lieux d'accueil. À travers leurs pratiques quotidiennes, les 59 800 bénévoles de l'association observent les conséquences concrètes de ces choix politiques sur plus d'un million de personnes accueillies chaque année.

Le 18 avril 2027, les Françaises et les Français seront appelés à élire leur prochain président ou leur prochaine présidente de la République. Dans ce contexte, alors que la protection sociale occupe une place croissante dans les débats publics, parfois au détriment des questions de pauvreté et de solidarité, il apparaît essentiel de contribuer à un débat constructif, fondé sur les faits et sur l'analyse des réalités vécues. C'est l'objectif de ce rapport « État de la pauvreté en France » : documenter les mécanismes actuels de pauvreté et les effets des politiques publiques, à partir des données statistiques recueillies par l'association complétées par le témoignage des personnes en situation de pauvreté. Nous avons choisi cette année de croiser ces constats avec les représentations des Français sur la pauvreté. À cette fin, nous avons commandé un sondage d'opinion auprès d'un panel représentatif de la population résidant en France métropolitaine (voir encadré) sur sa perception des formes de pauvreté.

Les résultats montrent que les Français portent un regard largement réaliste sur les enjeux de pauvreté : **80 % d'entre eux estiment que la pauvreté a augmenté au cours des dix dernières années et 68 % considèrent que les discriminations contribuent à créer de la pauvreté.** La solidarité nationale demeure également largement soutenue : 84 % des Français jugent normal que la société soit solidaire avec les personnes les plus pauvres. Ils attribuent prioritairement la responsabilité de la lutte contre la pauvreté aux pouvoirs publics (État et collectivités locales : 84 %), et dans une moindre mesure à la société civile (entreprises, familles, citoyens, associations : 55 %).

4. www.europe1.fr/politique/Wauquiez-l-assistanat-est-un-cancer-315908.
5. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 29 juin 2017, lors d'un discours dans le cadre de l'inauguration du campus de start-up Station F à Paris.
6. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 15 septembre 2018, lors des Journées européennes du patrimoine organisées au palais de l'Élysée.
7. www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/01/08/1-7-fois-le-smic-sans-travailler-le-calcul-acrobatique-de-bruno-retailleau-pour-denoncer-l-assistanat_6661053_4355770.
8. Les politiques publiques sociales dites d'« activation » visent à encourager ou obliger les personnes allocataires de prestations sociales à s'engager dans des démarches favorisant leur retour à l'emploi ou leur insertion sociale.

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE D'OPINION OPINIONWAY POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

Afin de mieux comprendre les représentations et les perceptions des Françaises et des Français à l'égard de la pauvreté, le Secours Catholique a confié la réalisation d'un sondage d'opinion à OpinionWay.

Cette enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, afin de respecter la structure de la population française selon plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la taille d'agglomération et la région de résidence.

Les personnes interrogées ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview) entre le 16 et le 22 avril 2026. Cette période d'enquête s'inscrit dans un contexte international et économique particulier, marqué notamment par la guerre en Iran et par une forte inflation des prix de l'énergie. Ces éléments de contexte sont à prendre en compte dans l'interprétation des réponses, en ce qu'ils peuvent contribuer à façonner les perceptions et les préoccupations exprimées par les personnes interrogées.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité de l'enquête, OpinionWay a appliqué les procédures et règles de la norme ISO 20252, qui encadrent les activités d'études de marché et d'opinion.

Les résultats présentés dans ce rapport doivent être interprétés en tenant compte des marges d'incertitude inhérentes à toute enquête par sondage. Pour un échantillon de 2 000 répondants, celles-ci s'établissent à environ 1 à 2,3 points.

Ce sondage apporte ainsi un éclairage complémentaire aux données recueillies par le Secours Catholique auprès des personnes rencontrées et accompagnées. Il permet de mettre en regard les perceptions de l'ensemble de la société avec les réalités vécues par les personnes en situation de pauvreté, afin de mieux comprendre les représentations qui entourent la pauvreté et les enjeux qu'elles soulèvent pour le débat public.

Si la conscience de la pauvreté et l'attachement à la solidarité restent forts pour les Français[9], il demeure indispensable de comprendre la pauvreté à travers toutes ses dimensions, d'en identifier les mécanismes, de décrire les facteurs et les déterminants socio-économiques qui la créent, l'entretiennent ou permettent de la réduire. À travers huit questions, ce rapport propose ainsi des éclairages, des analyses et des propositions pour mieux comprendre la pauvreté afin de mieux la combattre. ■

9. Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique – Caritas France, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvreté », mai 2026.

POURQUOI LE TAUX DE PAUVRETÉ NE SUFFIT-IL PAS À DÉCRIRE PRÉCISÉMENT LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ ?

1. LA PAUVRETÉ AU SENS MONÉTAIRE : UNE MESURE PARTAGÉE MAIS MAL COMPRISE

L'approche monétaire de la pauvreté est une méthode de mesure qui consiste à considérer un ménage[10] comme pauvre lorsqu'il dispose d'un niveau de vie[11] inférieur à un seuil monétaire défini. En France, et dans le reste des pays européens, ce seuil est relatif : il correspond à un pourcentage du niveau de vie médian de la population (en général 60 % pour définir la pauvreté et 40 % pour définir l'extrême pauvreté). Par exemple, en France, en 2024, un ménage était considéré comme pauvre dès lors que son niveau de vie était inférieur à 1 337 euros[12] (par unité de consommation). Le seuil de pauvreté permet de calculer le taux de pauvreté, c'est-à-dire la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

1.1. UN TAUX DE PAUVRETÉ MAL CONNU ET SURESTIMÉ

Dans le sondage OpinionWay pour le Secours Catholique (2026), les Français tendent à surestimer de manière importante la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté en France. **Ainsi, 42 % estiment que le taux de pauvreté est supérieur à 20 %, alors qu'il s'établit en réalité à 15,4 % en 2024 en France métropolitaine selon l'Insee[13].**

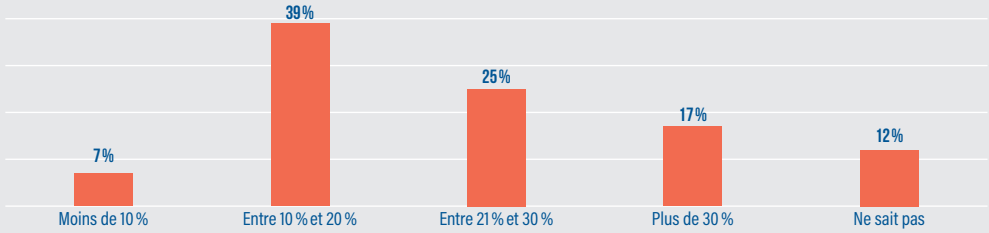
Cette surestimation varie selon les profils des répondants. Elle est plus fréquente chez les femmes, les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes aux revenus modestes, les catégories populaires (ouvriers et employés), ainsi que chez les personnes résidant en zone périurbaine. Elle est également plus marquée chez les personnes d'origine étrangère.

Ces résultats font écho aux spécificités des publics rencontrés par le Secours Catholique, où les femmes représentent 56,3 % des personnes accueillies en 2025, soit une surreprésentation par rapport à leur poids dans la population générale (51,4 %). De même, les personnes de nationalité étrangère comptent pour plus d'un adulte sur deux rencontrés, alors qu'elles représentent 9,1 % de la population vivant en France selon l'Insee (2025)[14]. Par ailleurs, les données issues de la statistique publique montrent que les personnes immigrées[15] sont particulièrement exposées à la

10. Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne (Insee).
11. Le niveau de vie correspond à l'ensemble des ressources perçues par le ménage, après redistribution, rapportées au nombre d'unités de consommation.
12. À partir du seuil de pauvreté établi par l'Insee en 2024 (1 337 euros) et de l'indice des prix à la consommation (IPC) nous estimons le seuil de pauvreté pour 2025 à 1 350 euros.
13. Chaque année, le nombre de personnes en situation de pauvreté monétaire (9,8 millions en 2024) est calculé à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Cette enquête couvre les personnes vivant en logement ordinaire en France métropolitaine. Elle ne couvre donc pas les habitants des départements d'outre-mer (DOM) ainsi que les personnes résidant en communautés, en habitations mobiles ou sans abri. Les ménages dont la personne de référence est étudiante sont aussi exclus de l'analyse, leurs revenus étant sous-évalués dans l'ERFS en raison d'une faible couverture des aides reçues des parents (source : Insee).
14. www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#onglet-1.
15. Les deux catégories, « étranger » et « immigré », souvent confondues, ne se recoupent que partiellement. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France ; cette qualité est permanente, y compris après acquisition de la nationalité française. Un étranger est une personne résidant en France sans nationalité française ; cette qualité peut cesser en cas de naturalisation. Ainsi, un immigré naturalisé reste immigré mais n'est plus étranger, tandis qu'un étranger né en France (mineur notamment) n'est pas immigré (Insee). Certaines données ne sont disponibles que pour les personnes immigrées.

GRAPHIQUE 1

Estimation du taux de pauvreté par les Français (avril 2026)



Source : Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique (avril 2026).
Champ : 2 008 personnes représentatives des résidents en France métropolitaine.
Question posée : À votre avis, quelle proportion de la population en France vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté ?
Lecture : 25 % des sondés estiment que le taux de pauvreté, en France, est situé entre 21 % et 30 %.

pauvreté, avec un taux de pauvreté de 32,2 % (et 37,7 % pour les immigrés nés en Afrique), contre 15,4 % pour l'ensemble de la population. Ainsi, les individus sondés qui surestiment le plus la prévalence de la pauvreté sont aussi, dans une large mesure, ceux qui y sont le plus exposés.

Cette convergence suggère que la perception de la pauvreté ne relève pas uniquement d'une connaissance statistique, en lien avec un seuil de pauvreté, mais s'ancre fortement dans les conditions de vie et dans les expériences sociales des individus.

1.2. UN SEUIL DE PAUVRETÉ ÉGALEMENT MAL CONNU ET PARADOXALEMENT SOUS-ESTIMÉ

Cette surestimation du taux de pauvreté est plutôt paradoxale au regard de la sous-estimation du seuil de pauvreté. En effet, les Français estiment qu'il est, en moyenne, de 1 066 euros (contre 1 350 euros en réalité) et 1 personne interrogée sur 3 estime que le seuil de pauvreté est inférieur à 1 000 euros.

Ce paradoxe semble indiquer que le seuil de pauvreté monétaire, utilisé aujourd'hui dans le suivi de la pauvreté et dans la mise en place de politiques publiques en France, n'est pas un indicateur très parlant, même pour les personnes aux revenus modestes. Un quart des personnes interrogées aux revenus les plus modestes estiment même que le seuil de pauvreté est inférieur à 750 euros. Par ailleurs, il est intéressant de noter que lorsque l'on demande aux Français si certaines situations correspondent à l'image qu'ils se font de la pauvreté, le fait de vivre en dessous du seuil de pauvreté n'arrive qu'en cinquième position, après des expériences concrètes de privations associées à la pauvreté.

La perception qu'ont les Français de la pauvreté semble donc être davantage liée à une expérience de privation, matérielle comme sociale, et synonyme d'entraves à la dignité, qu'à une mesure objective définie par rapport à un seuil fixé de façon arbitraire. Pour les Français, ce seuil monétaire n'apparaît pas comme un élément structurant leurs représentations de la pauvreté.

1.3. AUTOPOSITIONNEMENT DES SONDÉS : MISE EN ÉVIDENCE D'ÉCARTS ENTRE PAUVRETÉ STATISTIQUE ET PAUVRETÉ VÉCUE

L'écart entre les perceptions de la pauvreté et les réalités objectives apparaît de manière particulièrement nette à travers la question de l'autopositionnement. Ainsi, 46 % des personnes interrogées dans le cadre du

sondage estiment appartenir à un ménage pauvre ou modeste (dont 10 % se considèrent comme pauvres et 36 % comme modestes). Cette proportion élevée traduit en réalité une grande diversité de situations socio-économiques. Parmi les personnes aux revenus les plus modestes, 23 % s'estiment pauvres (contre 10 % dans l'ensemble de l'échantillon) et 48 %, modestes. À l'inverse, au sein des catégories de revenus intermédiaires hautes ou aisées, 20 % des personnes se définissent également comme modestes. Ces éléments mettent ainsi en évidence le décalage qui peut exister entre la situation socio-économique objective des individus et la manière dont ceux-ci se situent dans l'espace social. Ils soulignent, plus largement, le rôle déterminant des perceptions et des expériences sociales dans la manière dont la pauvreté est définie et représentée. Cette dimension rejoint les analyses développées par Pierre Bourdieu dans *La Misère du monde*[16] (1993), notamment autour de la notion de « points de vue ». Les situations de pauvreté ne peuvent en effet être appréhendées indépendamment des positions sociales à partir desquelles elles sont vécues, perçues et interprétées. La perception de sa propre situation ne se réduit donc pas à des critères strictement économiques : elle s'inscrit dans des trajectoires, des expériences et des positions sociales différenciées. L'autopositionnement apparaît dès lors comme un indicateur complémentaire des mesures objectives de la pauvreté, permettant de saisir la dimension vécue et subjective des situations socio-économiques.

La forte proportion de personnes se déclarant « modestes » renvoie ainsi moins à des situations de grande pauvreté qu'à un sentiment de fragilisation ou de déclassement social. Ce ressenti s'accompagne d'une forte inquiétude : 86 % des personnes se considérant comme pauvres ou modestes déclarent être préoccupées par leur situation financière, contre 65 % de l'ensemble des répondants. Leur situation semble illustrer une forme de vulnérabilité située « au-dessus » du seuil de pauvreté : des ménages relativement stables, mais qui, exposés au moindre choc économique (inflation, crises sanitaires et sociales, hausse des prix de l'énergie), redoutent une dégradation de leur situation et de leur capacité à faire face. Il convient de rappeler que les situations des personnes rencontrées au Secours Catholique relèvent plus fréquemment de formes de grande pauvreté et d'exclusion sociale, distinctes de ces situations de fragilisation des classes moyennes, même si celles-ci en partagent certains ressorts, notamment l'insécurité face à l'avenir.

Ces résultats invitent à s'interroger sur les outils de mesure de la pauvreté eux-mêmes. Si le seuil de pauvreté est mal connu et peu parlant pour une large partie de la population, c'est parce qu'il ne reflète pas ce que la pauvreté signifie concrètement, non pas une position relative par rapport à un seuil, mais une expérience vécue de privation, d'insécurité et de contraintes cumulées. Cette limite n'est pas seulement une question de définition : elle est aussi une limite de l'outil lui-même comme instrument d'action publique.

2. AU-DELÀ DU TAUX DE PAUVRETÉ, L'IMPORTANCE DE DÉCRIRE L'INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ

2.1. PRÈS DE 95 % DES MÉNAGES RENCONTRÉS PAR L'ASSOCIATION SONT PAUVRES AU SENS MONÉTAIRE

Le taux de pauvreté est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer et suivre la pauvreté dans le temps. Pourtant, il souffre d'une limite fondamentale : il indique si un ménage est en situation de pauvreté ou non, mais il ne donne aucune information sur l'écart qui le sépare du seuil de pauvreté. Au Secours Catholique, cette limite apparaît particulièrement nette : **parmi les ménages rencontrés, 95,3 % vivent sous le seuil de pauvreté en 2025.** Ce chiffre, s'il dit quelque chose de l'ampleur du phénomène au sein des lieux d'accueil de l'association, ne dit rien de sa nature ni de son intensité. Derrière cette proportion se cachent des réalités profondément différentes, entre les ménages ne disposant d'aucune ressource et vivant à la rue et ceux percevant des prestations sociales mais ne parvenant plus à payer leurs factures. C'est ce que l'analyse du gradient d'intensité de la pauvreté permet de mettre en évidence.

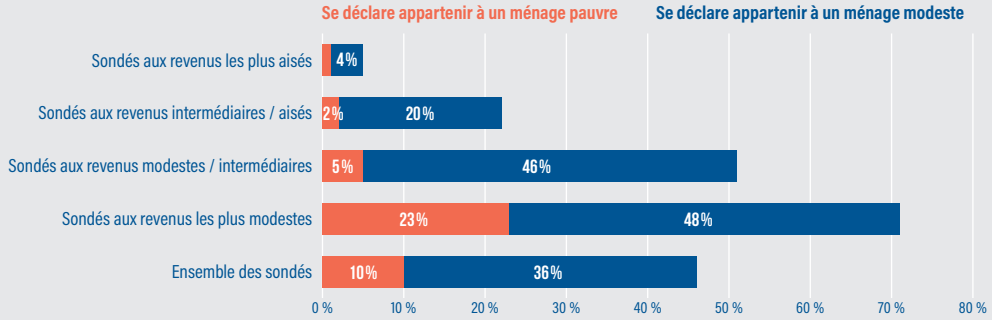
2.2. DES RÉALITÉS CONTRASTÉES AU SEIN DES MÉNAGES PAUVRES

Une description des situations rencontrées par le Secours Catholique selon un gradient d'intensité de la pauvreté permet de mettre en évidence l'hétérogénéité des difficultés constatées. **Ainsi, 29,1 % des ménages**

16. Pierre Bourdieu, La Misère du monde, éditions Points, 2015.

GRAPHIQUE 2

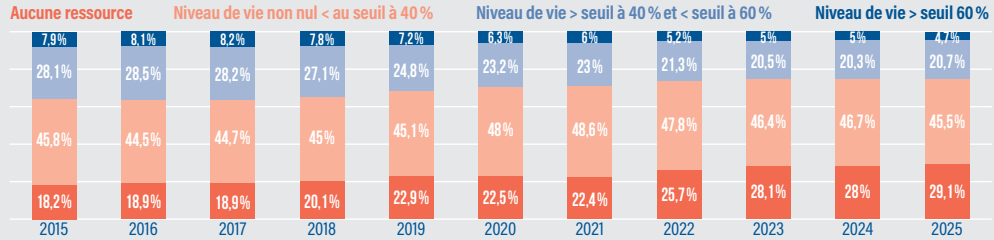
Autopositionnement des Français selon leur niveau de ressources



Source : Sondage d'opinion OpinionWay pour le Secours Catholique, avril 2026.
Champ : 2 008 personnes représentatives des résidents en France métropolitaine.
Question posée : Personnellement, vous situeriez-vous parmi … les ménages pauvres / les ménages modestes / les ménages de catégorie moyenne / les ménages de catégorie moyenne supérieure / les ménages aisés ?
Lecture : 36 % de l'ensemble des sondés se déclarent appartenir à un ménage modeste.

GRAPHIQUE 3

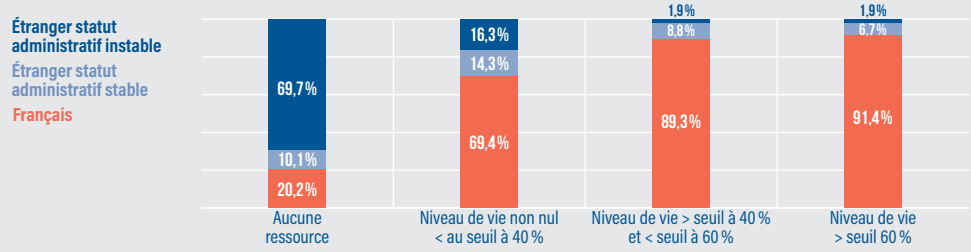
Évolution de la répartition des ménages rencontrés selon le seuil de pauvreté (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, 45,5 % des ménages rencontrés ont un niveau de vie non nul, supérieur au seuil d'extrême pauvreté (fixé à 40 % du niveau de vie médian) et inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian), et 4,7 % des ménages rencontrés ont un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté.

GRAPHIQUE 4

Nationalité et statut administratif des personnes de référence selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 20,2 % sont des ménages dont la personne de référence est de nationalité française.

rencontrés en 2025 ne perçoivent aucune ressource[17]. Par ailleurs, 45,5 % disposent de ressources mais leur niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (fixé à 40 % du niveau de vie médian, soit 899 euros), tandis que 20,7 % ont un niveau de vie supérieur à ce seuil mais restent en situation de pauvreté monétaire. Enfin, 4,7 % des ménages se situent au-dessus du seuil de pauvreté. Pour la suite de l'analyse, quatre groupes seront ainsi distingués : les ménages sans ressources, les ménages aux ressources non nulles mais en situation d'extrême pauvreté, les ménages dont le niveau de vie est supérieur au seuil d'extrême pauvreté mais inférieur au seuil de pauvreté et les ménages non pauvres au sens du seuil monétaire.

L'analyse des profils met en évidence de fortes différences selon le niveau de pauvreté. Les ménages sans ressources sont très majoritairement composés de personnes de nationalité étrangère, souvent confrontées à un statut administratif instable, les empêchant à la fois d'accéder à l'emploi formel et de bénéficier des prestations sociales. À l'inverse, les ménages français ne représentent qu'un cinquième des ménages sans ressources, alors qu'ils sont très largement majoritaires parmi les autres catégories de ménages (69,4 % des ménages aux ressources non nulles mais en situation d'extrême pauvreté et 89,3 % des ménages dont le niveau de vie est supérieur au seuil de 40 % du niveau de vie médian mais inférieur au seuil de 60 %).

Les écarts sont également marqués en termes de composition familiale. **Les ménages les plus éloignés du seuil de pauvreté sont plus souvent des familles avec enfants : celles-ci représentent 42,3 % des ménages sans ressources et 57,7 % des ménages aux ressources non nulles et en situation d'extrême pauvreté,** contre seulement 31,2 % parmi les ménages non pauvres.

Ces différences se retrouvent aussi dans l'âge des personnes de référence. **Les ménages connaissant les situations de pauvreté les plus intenses sont en moyenne plus jeunes :** 54,8 % des ménages sans ressources ont une personne de référence âgée de moins de 40 ans, contre environ 29 % des ménages dont le niveau de vie les situe entre 40 % et 60 % du niveau de vie médian et des ménages non pauvres.

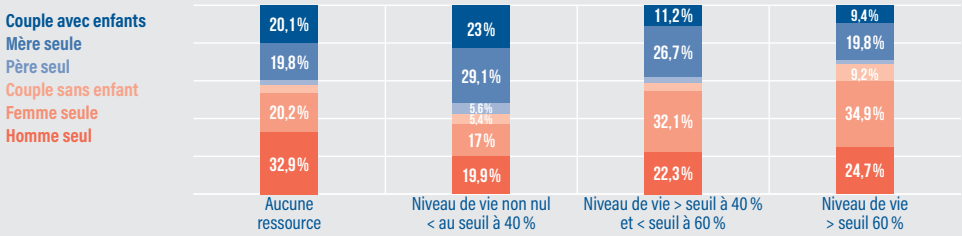
La pauvreté monétaire s'accompagne également d'une forte précarité résidentielle. Plus de 8 ménages sans ressources sur 10 vivent dans des conditions très précaires, qu'ils soient hébergés dans des centres d'hébergement d'urgence ou structures collectives, chez des tiers ou à la rue. Cette situation tend à s'atténuer dès lors que les ménages disposent de ressources, même si plus de 1 ménage sur 5 en situation d'extrême pauvreté reste concerné par l'absence de logement. À l'inverse, 95 % des ménages dont le niveau de vie se situe entre 40 % et 60 % du niveau de vie médian ainsi que des ménages non pauvres vivent dans un logement stable.

Enfin, ces différences de profil se traduisent dans les demandes exprimées auprès de l'association. Les ménages les plus pauvres sollicitent plus fréquemment une aide alimentaire (51,5 % des ménages sans ressources et 54,4 % des ménages aux ressources non nulles en situation d'extrême pauvreté) ou une aide vestimentaire (20,6 % contre 6,6 % pour les ménages dont le niveau de vie se situe entre 40 % et 60 % du niveau de vie médian). **Toutefois, la demande d'aide alimentaire reste élevée pour l'ensemble des ménages, suggérant que l'alimentation constitue une variable d'ajustement, quelle que soit l'intensité de la pauvreté.** À l'inverse, les ménages au niveau de vie plus proche du seuil de pauvreté, voire au-dessus, sollicitent davantage une aide au paiement de factures ou de loyers (environ 30 %), révélant des budgets fortement contraints par des charges fixes de plus en plus lourdes, bien que disposant de ressources. De la même manière, les situations d'impayé concernent relativement peu les ménages sans ressources (12,1 %), dont les dépenses contraintes sont souvent déjà limitées par leur instabilité, mais touchent en revanche très

17. La proportion de ménages ne percevant aucune ressource peut présenter de légers écarts selon les analyses, y compris pour une même année. Ces écarts s'expliquent par les différences de sous-échantillon mobilisé. En effet, l'absence de ressources peut être identifiée à partir d'une variable binaire renseignée pour l'ensemble des ménages, tandis que les analyses portant sur le niveau de vie reposent uniquement sur les ménages pour lesquels le montant du niveau de vie est renseigné.

GRAPHIQUE 5

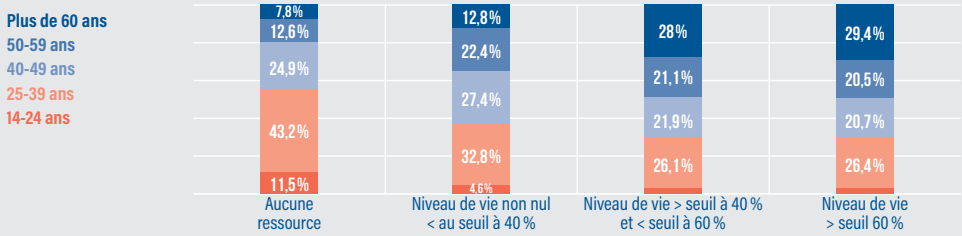
Composition des ménages selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 32,9 % sont des hommes seuls, alors que ces derniers représentent 19,9 % des ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian).

GRAPHIQUE 6

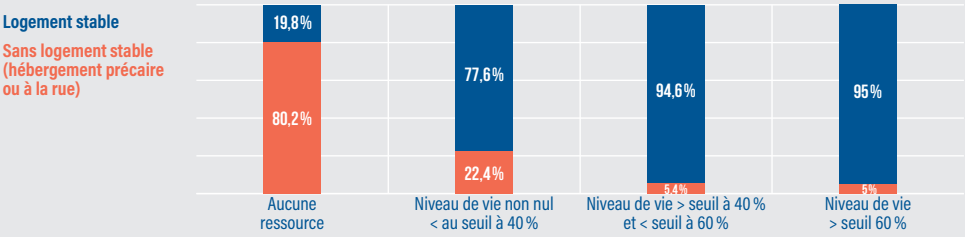
Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence et le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 43,3 % sont des ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 39 ans, alors que ces derniers représentent 32,8 % des ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian).

GRAPHIQUE 7

Situation par rapport au logement des ménages rencontrés selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 80,2 % n'ont pas accès à un logement stable, contre 22,4 % des ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian).

fortement les ménages dont le niveau de vie se situe entre 40 % et 60 % du niveau de vie médian et les ménages non pauvres (63,9 % et 68,5 %).

Enfin, la nature des ressources perçues éclaire également le gradient d'intensité de la pauvreté. Parmi les ménages disposant de revenus, ceux ne percevant que des prestations sociales sont nettement surreprésentés parmi les ménages en situation d'extrême pauvreté (53,5 %, contre 36,3 % parmi les ménages dont le niveau de vie se situe entre 40 % et 60 % du niveau de vie médian et 19 % parmi les ménages non pauvres). Il s'agit majoritairement d'allocataires de minima sociaux, notamment du revenu de solidarité active (RSA, 63 %). Ce constat met en lumière les limites de ces dispositifs : s'ils sont largement reconnus comme indispensables, notamment par 82 % des Français interrogés dans le cadre du sondage, ils sont justement jugés insuffisants pour vivre dignement (63 %) et ne permettent pas, pour plus de la moitié des répondants (51 %), de couvrir les besoins essentiels[18].

L'ensemble de ces éléments souligne que **la pauvreté ne peut pas être appréhendée uniquement à partir de seuils monétaires.** Elle recouvre un continuum de situations, allant de l'absence totale de ressource à des formes de pauvreté plus intégrées et néanmoins marquées par de fortes contraintes budgétaires. Entre ces différentes situations, les conditions de vie, les marges de manœuvre et les besoins des ménages peuvent varier considérablement : certains cumulent des privations multiples et relèvent de dispositifs d'urgence, tandis que d'autres, bien que disposant de ressources, demeurent exposés à des déséquilibres structurels entre revenus et charges, les plaçant dans une situation de fragilité durable. **Par ailleurs, la pauvreté n'est pas un état figé mais un processus dynamique.** Les trajectoires des ménages sont souvent marquées par des allers-retours entre différentes situations, certains pouvant sortir temporairement de la pauvreté avant d'y être à nouveau confrontés à la suite d'un choc économique, d'un accident de la vie ou de réformes politiques et sociales. Cette instabilité met en évidence la nécessité de sécuriser les parcours de vie et de prévenir les basculements, en renforçant notamment les filets de sécurité et en garantissant une continuité effective des droits.

3. DE NOUVELLES APPROCHES COMPLÉMENTAIRES REMETTANT EN QUESTION L'UTILISATION DU SEUIL DE PAUVRETÉ USUEL

Les travaux du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) sur les budgets de référence[19], élaborés à partir de groupes de citoyens représentatifs, estiment le niveau de ressources nécessaire pour couvrir un ensemble de besoins jugés indispensables à une vie décente, incluant non seulement les dépenses dites essentielles (logement, alimentation, santé, transport), mais aussi la participation à la vie sociale. Ces travaux montrent que le niveau de vie correspondant à une vie décente est supérieur au seuil de pauvreté monétaire, et varie selon la composition familiale et le territoire de résidence. En moyenne, ce seuil de vie décente avoisine 84 % du niveau de vie médian : un écart significatif se dessine donc entre le seuil de pauvreté usuel et le niveau de ressources réellement nécessaire pour vivre dignement. Des ménages situés au-dessus du seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian) peuvent donc ne pas disposer des ressources suffisantes pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses nécessaires pour vivre dignement. Ce constat fait également écho aux données de notre sondage d'opinion, dans lequel près de la moitié (46 %) des personnes interrogées se considèrent comme appartenant à un ménage pauvre ou modeste (voir partie 1.3). Ces travaux révèlent ainsi une frange de la population qui, sans être pauvre, a des ressources modestes et connaît régulièrement des manques ou des tensions budgétaires pour boucler les fins de mois. Au total, les personnes pauvres et les personnes modestes non pauvres, en insuffisance budgétaire pour mener une vie convenable, représentent selon cette même étude environ 35 % de la population du champ examiné.

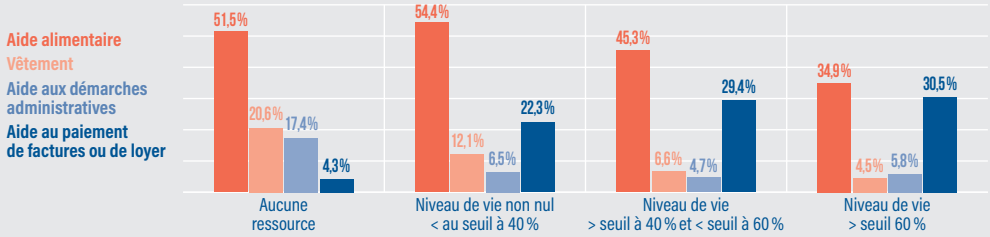
Ce constat rejoint, par une voie différente, les travaux d'Éléonore Richard, économiste, qui établissent, à partir

18. Source : Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique, cité.

19. CNLE, « Les budgets de référence : nouvelles pistes pour l'inclusion sociale », rapport 2022, décembre 2022.

GRAPHIQUE 8

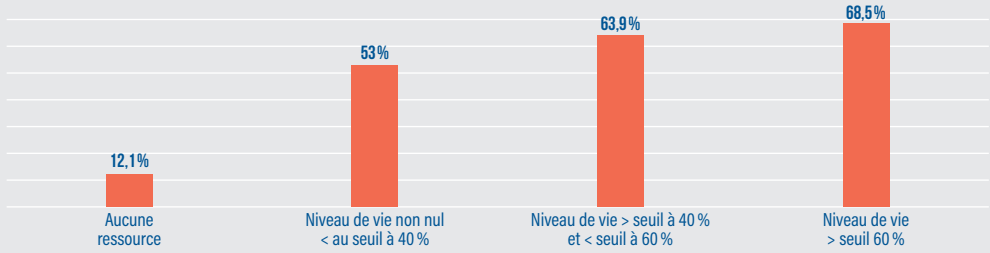
Besoins exprimés par les ménages rencontrés selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 17,4 % expriment un besoin d'aide aux démarches administratives, contre 6,5 % des ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian).

GRAPHIQUE 9

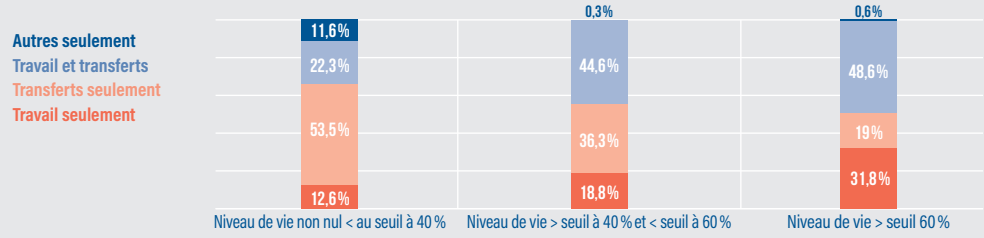
Part des ménages en situation d'impayé selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, parmi les ménages ne disposant d'aucune ressource, 12,1 % sont confrontés à des impayés, contre 53 % des ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian).

GRAPHIQUE 10

Types de ressources perçues selon le seuil de pauvreté (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés aux ressources non nulles.
Lecture : En 2025, parmi les ménages aux ressources non nulles mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil d'extrême pauvreté (40 % du niveau de vie médian), 53,5 % ne perçoivent que des prestations sociales (catégorie « Transferts seulement »), contre 19 % des ménages au niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté.

d'une approche par le bien-être subjectif, l'existence d'un seuil de rupture ressenti autour de 80 % du niveau de vie médian, bien au-delà du seuil usuel de pauvreté[20].

Ces travaux permettent ainsi d'apporter un éclairage complémentaire sur la pauvreté, en intégrant à son approche monétaire une dimension subjective riche, afin de mieux appréhender les besoins réels des ménages ainsi que leur perception de la pauvreté. Ils viennent donc, là aussi, questionner la pertinence d'un seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, défini uniquement à partir des ressources perçues. ▮

20. Éléonore Richard, en analysant les données de panel de l'enquête SRCV de l'Insee (2010-2016), montre que le franchissement du seuil officiel de pauvreté (60 % du niveau de vie médian) n'est pas associé à une baisse significative du bien-être ressenti par les ménages, contrairement au franchissement du seuil de 80 %, qui s'accompagne d'une baisse significative de la satisfaction dans la vie, indépendamment de la perte de revenu ou des changements de composition du ménage. Environ 30 % de la population se situe sous ce seuil de 80 %, contre 15 % sous le seuil de 60 %. Éléonore Richard, « Who Feels Poor? Transitions into Poverty and Subjective Well-Being », Sciences Po LIEPP, Working Paper n° 178, avril 2025.

COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE

Au regard de ces constats, le Secours Catholique appelle à reconnaître la pauvreté au-delà des seuils et taux de pauvreté monétaires actuels. Il est indispensable de se doter d'un ensemble d'indicateurs capable de mesurer le phénomène le plus justement possible, articulant sa prévalence, son intensité et la diversité des situations qui la composent, mais aussi les besoins réels des ménages, à l'image des travaux du CNLE sur les budgets de référence. En complément, les enquêtes sur les budgets des ménages, qui permettent d'établir le poids des dépenses contraintes dans le budget des ménages ainsi que le reste à vivre, pourraient être réalisées de façon plus régulière, notamment en contexte de forte inflation. Cela permet de saisir des situations de pauvreté invisibles au seul seuil monétaire : un ménage peut se situer au-dessus du seuil de pauvreté tout en disposant d'un reste à vivre extrêmement faible, comme en témoigne la fréquence des impayés parmi les ménages les moins pauvres rencontrés par l'association (graphique 9).

L'étude de l'évolution de ce panel d'indicateurs devrait ainsi constituer la première étape d'une politique effective de lutte contre la pauvreté, permettant aux responsables politiques de se doter d'objectifs précis, chiffrés et évaluables dans le temps.

De plus, la diversité des situations décrites précédemment, des ménages sans ressources aux ménages aux budgets structurellement contraints par des charges fixes croissantes, appelle des réponses différenciées, articulant des interventions d'urgence (hébergement et mise à l'abri, accès aux droits, aide alimentaire) et des réformes structurelles de long terme (revalorisation des prestations sociales, lutte effective contre le non-recours aux minima sociaux, accès au logement stable).

Enfin, les situations de grande pauvreté et d'exclusion rencontrées par l'association rappellent l'urgence de renforcer les dispositifs de solidarité existants. Les minima sociaux, bien que jugés indispensables par la grande majorité des Français (82 %)[21], demeurent aujourd'hui insuffisants pour garantir des conditions de vie dignes. Il est donc nécessaire de revaloriser significativement le RSA et d'élargir son accès à l'ensemble des 18-25 ans, aujourd'hui majoritairement privés de ce filet de sécurité. Cela permettrait d'assurer à toutes et à tous un socle de ressources minimum, véritable garantie contre l'extrême pauvreté.

21. Source : Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique, cité.